

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 1 (1975)

Artikel: Classes, stratification et inégalité des chances

Autor: Girod, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CLASSES, STRATIFICATION ET INEGALITE
DES CHANCES

Roger Girod,
en collaboration avec
Claire Petroff et André Körffy

Le montant des biens n'apparaît que fort rarement, pour ne pas dire jamais, dans les enquêtes sur l'inégalité des chances (1). Il est pourtant d'un grand intérêt, puisqu'il fournit une indication sur la situation de classe des parents, définie en termes de propriété.

Nous voudrions examiner ce point, en englobant dans l'analyse, en plus du revenu de la famille, et de son statut socio-professionnel, le niveau d'instruction du père et de la mère, ainsi que l'idée que les enquêtes paraissent se faire du niveau social et du niveau de vie matériel de leurs parents.

L'analyse multivariée de l'influence de la condition familiale sur les chances de réussite scolaire et professionnelle fait ressortir, on le sait, que des facteurs multiples sont à l'oeuvre, dont aucun n'est décisif à lui seul (2). Entendez: dans la moyenne des cas. Les pages qui suivent vont simplement ajouter une pièce à ce dossier en montrant que le degré de participation à la propriété ne fait pas exception de la règle. Loin d'être prépondérants, les effets de ce facteur sont très inférieurs à ceux des autres composantes principales de la condition sociale des parents, en particulier le revenu, le statut socio-professionnel et le niveau d'instruction.

Cette constatation n'est certes pas de nature à renforcer la thèse selon laquelle la destinée sociale des individus serait, en règle générale, très fortement fonction de la classe de leurs parents. En fait, à moins de faire du mot classe le synonyme de "situation sociale" au sens le plus large, c'est de stratification et non de classe qu'il convient de parler. C'est là, de façon tout à fait claire, l'une des raisons pour lesquelles la différence n'est pas plus grande entre l'Est et l'Ouest quant à l'inégalité des chances (3). La stratification se ressemble beaucoup de part et d'autre, bien que le régime de la propriété ne soit pas le même (4).

Au demeurant, la thèse qui vient d'être évoquée, pour être fort répandue, n'en est pas moins tout à fait étrangère à la plupart des sociologues importants. Elle n'est pas celle de Marx, pas non plus celle de Max Weber, pour

ne pas parler de Pareto, qui fait du renouvellement constant de la population des classes dominantes - à commencer par celles qui doivent leur puissance à l'argent - la condition du maintien de la domination de classe. Plus près de nous, Sorokin, Parsons et beaucoup d'auteurs encore soulignent que la mobilité est un trait évident des sociétés modernes et que la propriété n'est qu'un déterminant parmi bien d'autres des trajectoires que connaissent les individus dans le cadre de cette société de mouvement.

Nos très modestes observations ont le seul mérite d'apporter, sur l'importance relative de cette variable et de quelques autres, des données chiffrées se prêtant à une analyse multivariée. Elles laissent complètement ouverte la vaste question de l'incidence des structures de classe sur les structures de l'enseignement et les autres thèmes semblables.

Ces données se rapportent à des individus qui avaient 27-28 ans à la fin des observations. L'évolution ultérieure de leur carrière ne manquera pas de modifier le rapport entre leur origine sociale et leur situation personnelle. Nous laissons de côté ici ces phénomènes.

1. LES DONNEES SUR LA PROPRIETE

Quelques précisions au sujet de la nature des informations utilisées pour déterminer la situation de fortune des parents seront sans doute utiles. Pour les autres variables, les indications nécessaires seront fournies plus loin, en marge de l'analyse.

Le montant des biens de la famille correspond à la somme indiquée à l'administration fiscale. Les données utilisées dans ce chapitre se rapportent à 1970. Elles concernent Genève. La déclaration couvre la totalité des biens du ménage des parents des membres d'une cohorte de jeunes (5). Ces biens se décomposent comme suit:

- a) Immobiliers. Maison familiale comprise.
- b) Capital représenté par l'entreprise (agricole, commerciale, artisanale ou autre) de la famille, si elle en possède une.
- c) Capitaux placés ailleurs, sous forme d'actions et d'obligations, par exemple.
- d) Compte en banque (carnet d'épargne, carnet de chèques, compte-courant, par exemple).
- e) Valeur de rachat des assurances-vie, assurances-vieillesse, capital en rentes viagères (contrats conclus à titre privé, non compris donc les assurances obligatoires d'Etat).

- f) Objets de valeur (bijoux, meubles de prix, par exemple) véhicules, bateaux, etc.
- g) Argent liquide.

Les montants indiqués sont certainement inférieurs à la réalité dans de très nombreux cas. Il convient évidemment de tenir compte des omissions. De plus, beaucoup de familles retranchent d'emblée de leur déclaration, à tort, les avoirs ne dépassant pas les sommes dont la déduction est autorisée par la législation sociale et qui sont, normalement, à défalquer seulement au moment du calcul de l'impôt, soit 50'000 frs. pour un contribuable isolé, 100'000 frs. pour un couple, 25'000 frs. par enfant à charge. Un certain nombre de familles qui figurent dans nos tableaux sous "sans fortune" ont donc en fait des économies. Les montants indiqués par les autres seraient dans nombre de cas à augmenter pour tenir compte de déductions de ce genre.

Il faut ajouter encore que les maisons et terrains sont comptés à leur valeur fiscale. Celle-ci n'est bien souvent pas du tout en rapport avec leur valeur vénale du moment. Une maison comptée pour 50'000 frs. peut très bien valoir 250'000 frs., un terrain agricole estimé à 10'000 frs. peut se vendre plusieurs centaines de milliers de frs. s'il vient à être classé en zone de construction. L'Etat se rattrape, au moment des ventes, par des taxes sur les plus-values ainsi réalisées.

Pour approximatives qu'elles soient, nos données sont sans doute les meilleures possibles. Comment faire le point de façon plus complète sur la fortune de plusieurs centaines de ménages?

Il convient simplement d'interpréter les tableaux en tenant compte de ce qui précède. Les montants qui y apparaissent ne doivent pas être pris trop au pied de la lettre. En revanche, la position relative des familles reflète sans doute assez fidèlement la réalité: dans l'ensemble, celles qui sont classées le plus haut sont bien effectivement les plus riches, celles qui sont classées le plus bas sont réellement les moins fortunées, les autres s'intercalent grossso-modo à leur juste place.

2. DEGRES DE PARTICIPATION A LA PROPRIETE

Sur la base des indications relatives au montant total de leur fortune déclarée, les familles ont été réparties en quatre catégories dans le tableau 4 figurant en annexe de ce chapitre.

Au sommet se trouvent les familles qui ont déclaré $\frac{1}{2}$ million ou plus. Elles comprennent environ 5% de l'ensemble. Des tableaux de travail (non reproduits) nous ont permis de constater que la plupart de ces familles avaient des biens immobiliers, donc probablement leur maison particulière, en plus d'autres avoirs importants. C'est dans cette catégorie que sont compris les capitalistes les plus influents. Il s'agit de ceux qui ont dans les affaires des investissements très considérables.

Mais toutes les familles de ce 5% supérieur de la pyramide de la fortune n'appartiennent pas à ces noyaux de la classe capitaliste (6). Certaines sont simplement à la tête d'une affaire d'une bonne valeur moyenne. D'autres encore ont une maison cotée assez haut et de très confortables économies, sans plus.

La catégorie suivante est celle des degrés moyens-supérieurs de la propriété. Elle comprend les familles ayant déclaré de 100'000 frs. à $\frac{1}{2}$ million. Pour elles aussi, la possession d'une maison privée paraît être la règle. On trouve là entre 15 et 20% de la cohorte.

Les micro-possédants (quelques biens, d'une valeur totale de moins de 100'000 frs.) sont, eux, en général, locataires d'un appartement. Ils disposent de quelques dizaines de milliers de frs. d'économies. La somme indiquée serait sans doute, compte tenu des déductions évoquées plus haut, à augmenter assez sensiblement pour se rapprocher de la réalité. Ces situations n'en sont pas moins modestes. Cependant, elles peuvent permettre, le cas échéant, de faire appel à certaines réserves d'argent pour favoriser des projets d'études ou de carrière d'un enfant. Ces micro-possédants représentent près de la moitié du total.

Au bas du classement, figurent les familles non possédantes, celles qui n'ont déclaré aucune fortune. En réalité, certaines d'entre elles ont un peu d'argent de côté, elles aussi. Les familles non possédantes constituent à peu près le tiers de la cohorte.

Cette répartition reflète une large diffusion de la micro-propriété et de la moyenne propriété. Il n'y a pas, d'un côté une masse de non possédants et de l'autre une minorité monopolisant toute la richesse accumulée. La masse occupe les divers échelons allant de la toute petite propriété à la propriété moyenne. Il est vrai qu'elle a, au-dessous d'elle, un pourcentage encore notable de non possédants.

Les familles très fortunées forment en outre une minorité. Ses dimensions sont fonction des critères adoptés. Si l'on veut cerner les milieux du grand capital, il faut adopter

des critères qui limitent ce groupe à un tout petit pourcentage.

Ces constatations préliminaires règlent déjà une grande partie du problème. Elles indiquent que les cas où la fortune des parents est telle qu'elle peut assurer aux enfants, à peu près à coup sûr, une situation de type supérieur, sont très rares. En revanche, les familles qui disposent d'un petit patrimoine ou de biens un peu plus substantiels sont nombreuses. Ces ressources peuvent avoir un certain effet sur les études des jeunes et sur leur orientation professionnelle. Mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'il soit particulièrement puissant.

3. CHANCES DE REUSSITE, SELON LE MONTANT DES BIENS DES PARENTS

Les chances de réussite varient très nettement en fonction des catégories qui viennent d'être passées en revue. Mais cela n'empêche pas l'éventail des destinations d'être fort ouvert, à tous les niveaux de la pyramide de la propriété, sauf tout au sommet. Il est spécialement ouvert dans les parties centrales, celles de la micro-propriété et de la moyenne propriété, où figure, nous l'avons vu, la grande majorité de la population.

Ces phénomènes ressortent assez bien des tableaux 1 et 4.

Le tableau 1 est dichotomique. C'est sur la base de cette dichotomisation que la corrélation entre propriété et destination socio-professionnelle a été calculée, en vue de l'élaboration des modèles que nous examinerons dans la section suivante. Cette corrélation a été calculée pour les hommes et pour les femmes. Au sujet de ces dernières, deux coefficients ont été établis, l'un à partir des activités personnelles des femmes qui exercent une profession, l'autre à partir des activités de l'époux des femmes mariées, qu'elles aient elles-mêmes un emploi ou non.

Ces coefficients de corrélation sont moyens (tableau). Ils se situent entre .219 pour le plus bas des trois et .248 pour le plus élevé. Cela donne de 4.8% à 6.2% de variance expliquée. Mais des coefficients de corrélation de cet ordre, nous l'avons déjà souligné (7), correspondent à des déformations très notables de la distribution des individus, ou, si l'on préfère, à des degrés fort appréciables d'inégalité des chances.

Tableau 1: Fortune des parents et situation à 27-28 ans.
Répartition dichotomique (1)

<u>Fortune des parents</u>	<u>Situation à 27-28 ans</u>			<u>Total</u>
	<u>Ouvriers et employés</u>	<u>Cadres (1)</u>	<u>%</u>	
<u>Moins de 100'000 frs.</u>				
Fils	57	43	100	533
Filles (situation de leur mari)	56	44	100	423
Filles (situation personnelle)	72	28	100	439
<u>100'000 frs. et plus</u>				
Fils	28	72	100	151
Filles (situation de leur mari)	33	67	100	128
Filles (situation personnelle)	52	48	100	150
<u>Total</u>				
Fils	50	50	100	684
Filles (situation de leur mari)	51	49	100	551
Filles (situation personnelle)	67	33	100	589

(1) Artisans, commerçants, agriculteurs, cadres, dirigeants, intellectuels, étudiants.

Celle-ci apparaît en lisant le tableau 1 verticalement. On voit, par exemple, que 57% des hommes issus des familles ayant une fortune déclarée de moins de 100'000 frs. étaient ouvriers ou employés à 27-28 ans, et que la proportion des cas semblables est de 28%, donc deux fois moindre pour ceux qui proviennent de familles plus riches. Les ordres de grandeur enregistrés pour les femmes sont tout à fait semblables quand on se base sur la situation de leur mari. Pour ce qui est de leurs activités personnelles, la différence entre les enquêtées provenant des familles situées au-dessous de la ligne des 100'000 frs. et des familles situées au-dessus est aussi très importante. Cependant, les pourcentages sont autres (72% et 52%), parce que les femmes qui travaillent tendent beaucoup plus que les hommes à être

confinées dans des emplois subalternes (d'employées en général).

Ce qui précède correspond au premier des faits notés au début de cette section: les chances varient nettement selon le montant de la fortune des parents.

Cependant, lu horizontalement, le même tableau 1 permet de vérifier, quoique imparfaitement, la validité de notre deuxième remarque liminaire: les destinations sont diverses à chaque niveau de la pyramide de la propriété, sauf tout au sommet. Il faut se reporter au tableau 4 pour observer de façon plus nette ce phénomène. Le tableau 1 permet toutefois de noter que, dans la vaste partie inférieure de la pyramide de la fortune (moins de 100'000 frs.), les chances d'entrer dans la catégorie des "cadres" (qui est très large ici, allant des artisans aux intellectuels et dirigeants), sont importantes: 43% des hommes issus des familles qui ont déclaré moins de 100'000 frs. sont cadres, en ce sens.

Les sujets issus des familles plus riches, lesquelles comprennent à peu près 1/5 du total dans ce tableau, tendent à se concentrer dans cette catégorie des cadres. Mais la minorité forméee de ceux qui sont devenus ouvriers ou employés n'est pas négligeable.

Le tableau 4 donne plus de détails. Nous ne considérons pour le moment que la première partie (destination) de ce tableau. Celui-ci isole, en son sommet, le 5% des familles les plus riches. Le degré de concentration de leurs enfants dans les catégories socio-professionnelles les plus élevées est très grand, sauf en ce qui concerne l'activité personnelle des jeunes femmes, qui est très souvent du type le plus courant.

Dans le reste de la pyramide, l'éventail des destinations diffère en fonction du montant des biens (lecture verticale), mais est ouvert (lecture horizontale), y compris dans la catégorie des non-possédants. Celle-ci comprend un tiers de l'ensemble, nous l'avons dit. Il faudrait d'autres critères pour délimiter les économiquement faibles et comparer la répartition socio-professionnelle de leurs enfants à celle des enfants des milieux les plus typiquement capitalistes.

Dans les parties centrales de la pyramide, les orientations sont spécialement diverses. Elles ne diffèrent qu'assez peu de ce qu'elles sont dans l'ensemble. Cela est surtout vrai de la catégorie des micro-possédants (quelques biens ne dépassant pas 100'000 frs.), celle de Monsieur-tout-le-monde, du citoyen moyen. Là, le terrain est particulièrement "neutre", si l'on peut dire. Toutes les orientations peuvent naître et s'affirmer. Aucune n'est fortement privilégiée, aucune n'est rendue très improbable. Cela vaut aussi, dans

une bonne mesure, pour la catégorie des propriétaires moyens.

Beaucoup d'enquêtes montrent, à condition d'être interprétées sans préjugé, que ces parties médianes de la société sont très "neutres" aussi par rapport à beaucoup d'autres phénomènes, les opinions politiques, par exemple: toutes les idéologies s'y manifestent à peu près au même degré que dans la population prise en son entier. La théorie, volontiers portée à raisonner à partir de types représentant des formes spécialement éloignées de condition sociale, néglige trop ces masses intermédiaires, au sein desquelles les mécanismes du conditionnement des comportements par le milieu revêtent des formes particulièrement complexes.

Nous verrons dans la section suivante que les effets statistiques qui viennent d'être notés ne tiennent que pour une part réduite à l'influence de la propriété elle-même. Ils procèdent pour le principal de l'action d'autres variables, avec lesquelles la propriété est en rapport plus ou moins systématique. Au nombre de ces variables figurent les autres caractéristiques du milieu d'origine que couvre notre analyse et, en plus, encore toutes sortes de particularités du milieu familial lui-même (affectives, etc.) et de son cadre de vie (genre de quartier, etc.).

Ces dépendances sont loin d'être strictes, de sorte qu'à un même niveau au point de vue de la fortune, se trouvent des familles qui appartiennent par ailleurs aux types les plus différents. Cela est particulièrement vrai au centre de la pyramide, ce qui explique la "neutralité" de ces secteurs.

En d'autres termes, le degré de cohérence des composantes du statut social est faible, surtout aux niveaux où se trouve la masse de la population. Pour illustrer ces remarques, nous avons consigné six exemples dans le tableau 5. Quatre concernent les rapports de la fortune avec d'autres caractéristiques de la condition des parents (catégorie socio-professionnelle du chef de famille, revenu du ménage, niveau d'instruction du père, "niveau social subjectif de la famille", variable qui est définie dans la section suivante). Les deux autres se rapportent à la relation entre la fortune et des traits de comportement des parents: leur degré de pratique religieuse et une indication, très indirecte, sur l'intérêt qu'ils paraissent avoir porté à l'éducation de leurs enfants.

Les liens de dépendance que font apparaître ces données s'expriment par des coefficients de corrélation comparables à ceux qui ont été notés plus haut pour le rapport entre fortune des parents et situation socio-profession-

nelle à 27-28 ans. Certains de ces coefficients sont cependant assez nettement plus élevés: autour des .400, pour ce qui est de la relation fortune-revenu et de la relation fortune-catégorie socio-professionnelle. Cela n'empêche pas qu'à chaque niveau de fortune se rencontrent des familles qui ont des statuts socio-professionnels et des revenus bien différents. L'hétérogénéité des divers niveaux de fortune est un peu plus grande au point de vue du niveau social subjectif (.359). Elle l'est davantage encore pour le degré d'instruction des parents (.234). Elle est très grande également en ce qui concerne les deux aspects du comportement retenus ici.

La variété des cas est, d'une façon générale, spécialement marquée au centre de la pyramide, comme pour les destinations socio-professionnelles des enfants.

Cette diversité très grande des types de milieu familial concrets associés à un degré donné de participation à la propriété ne fait d'ailleurs que contribuer un peu à expliquer que la relation entre fortune et destination socio-professionnelle soit très élastique. Le gros du phénomène dérive du fait que le milieu d'existence, quel qu'il soit, ne détermine pas mécaniquement ces orientations, bien loin de là. Les réactions de la personnalité aux influences du milieu sont trop complexes pour cela et les circonstances ambiantes (camarades, maîtres, hasard des offres d'emploi, etc.) trop aléatoires.

En dépit de leur caractère très relatif, les dépendances statistiques qui lient entre elles les composantes de la condition familiale ont pour effet qu'en partant de n'importe laquelle d'entre elles, on obtient une répartition fort analogue des sujets par niveaux d'instruction ou par catégories socio-professionnelles. Visiblement, le mélange des types de familles est donc grosso-modo le même dans les strates découpées à partir du statut socio-professionnel du père que dans celles qui sont définies d'après le revenu, le niveau d'instruction des parents, etc. Bien qu'ils ne soient pas rigidement liés entre eux, tous ces critères sont donc interchangeables, quand il s'agit de mesurer le degré d'inégalité des chances selon les niveaux de la stratification sociale considérée en bloc, sans distinction entre ses dimensions. Mais il ne suit pas de là, bien entendu, qu'ils aient la même influence sur cette inégalité des chances. Que pris séparément, ils soient plus ou moins équivalents comme indicateurs est une chose. Leur poids respectif au regard d'une analyse multivariée en est une autre. C'est de ce point que s'occupera la section 5.

Le tableau 4 comporte une deuxième partie. On y voit d'où viennent (en termes de montant de la fortune de leur pa-

rents) les membres de chacune des catégories socio-professionnelles. On retrouve sous un autre éclairage, les phénomènes dont nous venons de parler.

4. INFLUENCE DE LA PROPRIETE ET DES AUTRES ASPECTS DE LA SITUATION SOCIALE DE LA FAMILLE

Dans les relations dont il vient d'être question, entrent des influences "indirectes" et "directes" (ou "propres"). Les premières correspondent, par exemple, au fait que puisque la proportion des familles à revenu plutôt bas, à niveau culturel peu élevé, etc. est plus grande dans les couches ouvrières que dans le reste de la société, les fils d'ouvriers ont moins de chances que ceux des autres milieux, d'avoir bénéficié des avantages d'un haut niveau de vie, d'une ambiance culturelle favorisant les études, etc. et ont donc ainsi, finalement, moins de chances d'aboutir à une catégorie socio-professionnelle de niveau supérieur. Ainsi, le statut socio-professionnel du père "agit" indirectement sur celui du fils par l'intermédiaire d'autres caractéristiques. On peut tout aussi bien considérer que celles-ci ont des effets indirects, en partant, disons, du revenu des parents et en disant que, puisque dans les familles à revenu élevé, la proportion de celles dont le chef est non-ouvrier est plus élevée que dans le reste de la société, de même que la proportion de celles qui appartiennent aux couches les plus instruites, les sujets provenant du haut de l'échelle des revenus ont plus de chances que les autres d'avoir été élevés dans un milieu non ouvrier, comparativement très instruit, etc.

L'influence directe d'une variable est celle qui lui revient en bout de chaîne, si l'on peut dire (8). Elle traduit, disons, la dépendance du statut socio-professionnel des sujets par rapport au revenu de leurs parents, abstraction faite des rapports existant entre ce dernier et leur niveau culturel, le montant de leurs biens et ainsi de suite. Ces influences indirectes sont contrôlées pour calculer l'influence directe. Cela signifie que cette dernière est ce qui resterait, en moyenne, de dépendance entre deux variables, toutes choses égales d'ailleurs, plus précisément chez des individus qui seraient semblables au point de vue de toutes les autres caractéristiques entrant dans le calcul. Les coefficients associés aux flèches des modèles path expriment de telles influences directes.

Dans une analyse path, l'explication d'une variance peut être interprétée au premier ou au deuxième degré. Au premier degré, elle équivaut à la somme des influences directes (et de toutes les influences qui s'exercent de l'extérieur, en provenance de variables non incluses dans le modèle). Cela est très logique. En effet, de façon immédia-

te, c'est le revenu dont dispose une famille, son degré de culture, son statut socio-professionnel et ses autres caractéristiques de tout genre qui influencent les études des enfants et leur carrière professionnelle. Les raisons pour lesquelles la famille a tel revenu, tel degré de culture, tel statut socio-professionnel constituent une explication au deuxième degré. Dans cette seconde perspective, les modèles permettent de voir comment se présente le réseau des influences indirectes.

L'effet total d'une variable sur une autre, influences indirectes et directes comprises, est mesuré, nous l'avons dit, par leur relation simple, exprimée soit dans une distribution à double entrée, soit par le coefficient de corrélation correspondant. L'examen de ces relations a été l'objet de la section précédente. Maintenant, nous voulons voir comment se partagent les influences directes.

Pour cela, nous nous référerons à deux modèles (tableau 2 et 3). Le premier concerne les deux sexes. Le deuxième ne se rapporte qu'à la fraction masculine de la cohorte. Quatre variables y sont ajoutées. Ce sont d'abord le degré d'instruction du père et celui de la mère. Ainsi la part du niveau culturel de la famille - pour autant qu'il est mesuré par le degré d'instruction des parents - peut être dissociée de celle de sa situation économique (fortune, revenu) et de celle de son statut socio-professionnel, expression plus ou moins fidèle du rang social de la famille et critère plus direct du genre de milieu professionnel où évolue le père. Les deux autres variables supplémentaires sont plus secondaires.

Il s'agit de deux mesures de l'image que la famille paraît avoir de sa condition. L'identité sociale, ou aspect vécu, intériorisé, de la situation occupée dans la société, influe vraisemblablement sur certaines attitudes, sur les relations d'amitié, etc. Par là, elle est susceptible d'avoir de l'effet sur les comportements scolaires, sur les projets de carrière, sur le déroulement effectif de celle-ci. Les indicateurs que nous utilisons ici sont très rudimentaires. Il s'agit du "niveau social subjectif" et du "niveau de vie subjectif". En l'occurrence, le niveau social subjectif est la place que la famille occupe, aux yeux de l'un de ses membres (l'enquêté), dans le système des forces sociales, et aussi, plus ou moins, dans celui des rangs sociaux: les milieux supérieurs et distingués, ou encore puissants et dominants; les milieux infériorisés et simples, ou aussi exploités et dominés; les couches intermédiaires, moyennes (9). Le niveau de vie subjectif constitue une indication moins ambiguë: au point de vue de confort et des ressources, la famille se situe, selon l'enquêté, au niveau du Suisse moyen, plus bas ou plus haut (10).

Tableau 2: Part de la propriété et de deux autres aspects de la situation sociale de la famille (revenu, statut socio-professionnel) dans le conditionnement de l'inégalité des chances face à l'école et à la profession. Hommes et femmes. En % de variance expliquée.

Part de variance expliquée	Niveau d'instruction ≥ 20 - 21 ans.		Statut socio-professionnel ≥ 27 - 28 ans.		
	H	F	H	F (selon métier du mari)	F (selon personnel)
A. Par la fortune des parents*	6.6	6.0	2.4	1.8	0.7
B. Par d'autres aspects de leur situation sociale	10.1	15.0	5.1	0.7	0.8
Gent:					
B ¹ Revenu des parents*	6.1	4.9	1.6	-0.7	1.1
B ² Statut socio-professionnel du père*	4.0	10.1	3.5	1.4	-0.3
Au total, par la condition sociale de la famille (A + B)	10.9	21.0	7.5	2.5	1.5
C. Par le niveau d'instruction de l'enquêté à 20-21 ans*	.	.	21.6	5.2	27.6
D. Par son statut socio-professionnel personnel à 27-28 ans*	.	.	.	18.5	.
Au total par les variables du modèle (A + B + C + D)	10.9	21.0	29.1	26.2	29.1
Part des influences non identifiées	89.1	79.0	70.9	73.8	70.9
TOTAL (%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

H = Jeunes hommes compris dans la cohorte

F = Jeunes femmes comprises dans la cohorte

* N'intervient pas

* Ces pourcentages sont obtenus en multipliant les coefficients path par la corrélation correspondante.

Van de Geer, J.P. Introduction to Multivariate Analysis for the Social Sciences.
Freeman, San Francisco, 293 p. 1971, p. 119.

Notre première remarque aura pour but d'éviter un malentendu. Comme cela a déjà été dit dans ce qui précède, des pourcentages de variance expliquée de quelques points correspondent en fait à des degrés d'inégalité qui sont loin d'être négligeables. Un facteur qui explique environ 1% d'une variance imprime déjà à une distribution un biais assez sensible. Un effet correspondant à 5% de variance expliquée est considérable. Le tableau 1 traduit des biais de cet ordre.

Nous examinons donc la répartition d'un ensemble d'influences directes qui comptent beaucoup au total et dont la plupart, prises individuellement, ont des effets importants sur l'inégalité des chances. Ce n'est pas le cas de toutes pourtant. Certaines tendent, d'après notre modèle, à avoir un effet nul. Le cas échéant, ces petits effets non significatifs prennent une valeur négative.

Pour plus de commodité, nous parlerons de "variables B" pour désigner toutes les caractéristiques de la situation sociale des parents autres que la propriété.

Le tableau 2 montre que le poids total de la condition des parents sur les études est plus grand chez les filles que chez les garçons. Pour les deux sexes, cette influence est due principalement aux variables B. En ce qui concerne les garçons, elle provient même à peu près exclusivement de là, car, selon notre modèle, leur niveau d'instruction paraît ne dépendre à peu près en rien d'une influence directe de la fortune des parents. Pour le sexe masculin, cette variable est en effet au nombre de celles qui ont un effet peu significatif, tendant vers zéro.

L'influence des variables B sur les études semble provenir, pour les deux sexes, pour une bonne part des ressources matérielles (revenu) de la famille et pour une autre bonne part de son statut socio-professionnel.

Passons au conditionnement du statut socio-professionnel à 27-28 ans. Dans le cas des hommes, la condition de la famille d'origine n'agit pas seulement sur le niveau d'instruction. Elle a encore des effets importants ensuite sur leur carrière professionnelle. Ils sont bien moins néanmoins que ceux de leur niveau d'instruction. Cela nous ramène encore au chapitre précédent. Dans cette action "différée" de la condition de parents, leur situation de fortune joue un rôle. Mais il est plus faible que celui des variables B. La situation de fortune des parents a une certaine influence aussi sur le statut socio-professionnel des femmes, défini d'après le métier de leur mari. Pour le reste, le statut socio-professionnel des femmes n'est guère affecté, d'après notre modèle s'entend, par la situation sociale de leurs parents, une fois que celle-ci a condi-

tionné, avec la puissance que nous avons notée, leur niveau d'instruction.

Pour ce qui est du statut socio-professionnel à 27-28 ans, l'impression générale qui se dégage de ce modèle peut sans doute se résumer ainsi: influence très limitée de la condition des parents en ce qui concerne les femmes, et, chez les hommes, partage des influences en parts d'un ordre de grandeur relativement analogue, entre propriété, revenu et statut socio-professionnel. Par conséquent, additionnées, les influences de ces deux dernières variables donnent un pourcentage de variance expliquée à peu près deux fois plus grand que celui qui revient à la fortune.

Le tableau 3 fait intervenir les quatre variables supplémentaires commentées un peu plus haut.

Il fait diminuer de quelques dixièmes de point le pourcentage d'influence imputé à la propriété. En revanche, il augmente de quelques points la part de variance que le modèle explique au total. Ainsi, l'importance relative de la propriété est donc assez nettement abaissée. Cela s'applique aussi bien au conditionnement du niveau d'instruction à 20-21 ans qu'à celui du statut socio-professionnel à 27-28 ans.

Ce modèle indique en outre que l'action globale des variables B (qui ne sont donc plus ici 2 seulement, mais 4) est assez largement due au degré d'instruction des parents. En considérant les deux colonnes du tableau, on voit qu'au total, ce facteur a des effets d'un ordre de grandeur assez voisin de ceux du revenu de la famille.

Chacune de ces deux influences est un peu supérieure à celle du statut socio-professionnel. L'"identité sociale" de la famille intervient moins.

Il apparaît à nouveau, d'après ce tableau 3, que le statut socio-professionnel atteint à 27-28 ans par les hommes de notre cohorte est influencé pour des parts point trop différentes par chacune des variables considérées. La plus faible a des effets peu significatifs. Il s'agit de l'identité sociale. Elle explique 0,7% de la variance. Puis vient le revenu de la famille (1,1%). La plus puissante est le niveau d'instruction des parents (3,0%). Le poids de la propriété (2,0%) est assez analogue à celui du statut socio-professionnel du père (2,7%). Cependant, l'action de la propriété est très inférieure à celle de l'ensemble des variables B. Elle est près de 5 fois moindre.

Tableau 3: Part de la propriété et de quatre autres aspects de la situation sociale de la famille (les précédents, plus le niveau social des parents et l'identité sociale de la famille) dans le conditionnement de l'inégalité des chances face à l'école et à la profession. Hommes. En % de variance expliquée.

	Niveau d'instruction à 20 - 21 ans	Statut socio- professionnel à 27 - 28 ans
Part de variance expliquée:	<u>Hommes</u>	<u>Hommes</u>
A. <u>Par la fortune des parents</u>	0.2	2.0
B. <u>Par d'autres aspects de leur situation sociale</u>	13.7	7.5
Dont:		
B ¹ Revenu des parents	4.9	1.1
B ² Statut socio-professionnel du père	2.8	2.7
B ³ Niveau d'instruction (effets cumulés de celui du père et de celui de la mère)	4.5	3.0
B ⁴ Identité sociale (effets cumulés du niveau de vie subjectif et du niveau social subjectif).	1.5	0.7
Au total par la condition sociale de la famille (A + B)	13.9	9.5
C. <u>Par le niveau d'instruction de l'enquêté à 20-21 ans.</u>	.	20.6
Au total par les variables du modèle (A + B + C)	13.9	30.1
Part des influences non identifiées.	86.1	69.9
TOTAL (%)	100.0	100.0

Mêmes principes que le tableau 2.

Avec données supplémentaires, relatives aux variables B³ et B⁴.

La classe-propriété est donc bien, selon des expressions de Weber, un "facteur causal" des "Lebenschancen". Cet auteur avait bien vu, cela a été rappelé plus haut, que ce n'était pas pour autant le facteur déterminant de la destinée sociale (11). Mais Weber avait tout de même tendance à attribuer à cette variable plus de poids qu'elle ne semble en avoir réellement, d'après notre analyse. Selon celle-ci, les autres aspects de la stratification sont beaucoup plus importants et en outre une infinité de facteurs supplémentaires interviennent.

Roger Girod, Claire Petroff
et André Körffy
Département de Sociologie
Université de Genève
1211 Genève 4

NOTES

1. Il faut peut-être remonter à Warner pour trouver un spécialiste qui ait fait intervenir la propriété dans l'étude de l'inégalité scolaire et de la mobilité. Encore ne lui a-t-il réservé qu'une place réduite dans la construction d'un indice synthétique de statut social. Elle n'y figure qu'indirectement, au titre de la "source de revenu": familles vivant des intérêts de leur fortune, familles vivant du bénéfice d'une affaire (ou d'honoraires), familles vivant de salaires.
Yankee City Series. Vol. I. 1941. Yale University Press.
460 p.
2. Outre R. Boudon (*L'inégalité des chances*. Colin. 1973. Paris. 237 p.), voir Ch. Jencks, O.D. Duncan, D.L. Featterman, R.M. Hauser, W.H. Sewell, en particulier.
3. Lipset S.M. and Dobson R.B. *Social Stratification and Sociology in the Soviet Union*. Survey. Summer 1973. Londres. p. 114-185. Lane D. *Politics and Society in the USSR*. Weidenfeld and Nicholson. Londres. 1970. 616 p. Andorka R. *Mobilité sociale, développement économique et transformations socio-professionnelles en Hongrie (1930-1970)*. *Revue française de sociologie*. 1972 - XIII (supplément). Paris. 607-629. Castel R. et Passeron J.-C. (et divers). *Education, développement et démocratie*. Mouton. Paris - La Haye. 1972. 268 p. Markiewicz-Lagneau, J. *Education, égalité et socialisme*. Anthropos. Paris. 1969. 172 p.
4. A noter que la propriété a deux faces. D'un côté, en tant que capital, elle définit la situation de l'individu dans les rapports de production. De l'autre, en tant que biens personnels, elle conditionne, pour une part, son niveau de vie et son statut social informel. Les régimes de l'Est diffèrent de ceux de l'Ouest en ce qui concerne le premier de ces aspects. Pour ce qui est du second, la différence est beaucoup moins grande. "Les objets de consommation sont répartis entre les membres de la société socialiste et deviennent leur propriété personnelle ... Parmi les objets faisant partie de la

propriété individuelle des membres de la société socialiste, citons: les biens d'usage durable (des maisons individuelles, par exemple), les objets d'usage durable (voitures, motocyclettes, meubles, objets de valeur), les objets s'usant plus rapidement (vêtements et chaussures) et les objets de consommation immédiate (nourriture), ainsi que l'argent liquide et les économies, autrement dit le moyen d'acquérir divers objets de consommation et des services. La législation des Etats socialistes admet l'héritage de la propriété individuelle, en particulier en faveur de la plus proche famille". Minc, B. L'économie politique du socialisme. Maspéro. p. 58. Paris. 1974. 550 p.

5. Au départ (1958), total (2492 cas), des jeunes filles et jeunes gens nés entre le 1er septembre 1942 et le 31 août 1943, domiciliés dans le canton de Genève. Les présentes analyses se limitent aux cas dans lesquels le père était présent en 1965 et en 1970. Données recueillies graduellement dans les registres administratifs.⁴ Par interview (1968-1969) pour les variables B et B' du tableau 3.
6. Les fractions les plus puissantes des classes capitalistes sont constituées par les membres des états-majors des banques et des grandes entreprises anonymes. Ils manipulent des masses considérables de capitaux, provenant d'une foule de petits et moyens épargnants (y compris les simples titulaires d'assurances). Les familles très riches forment une autre fraction de ces cercles capitalistes particulièrement importants. Celles qui détiennent assez de capitaux pour disposer par là d'une grande influence politique et économique paraissent former entre 0.5 et 1% de la population aux Etats-Unis et en Angleterre.
Economie et humanisme. Novembre-décembre 1974. Numéro principalement consacré à la structure du pouvoir économique dans le capitalisme d'aujourd'hui: les banques, l'industrie, les sociétés multinationales.
Lenski G. Power and privilege: A Theory of Social Stratification, McGraw Hill. New York. p. 340. 1966. 495 p.
7. R. Girod. Inégalité des chances: perspectives nouvelles. Archives européennes de sociologie. Paris. XVI/1975.
8. La distinction entre effets indirects et directs est toute relative. Les seconds véhiculent un ensemble d'influences qui peuvent toujours, en pratique, être encore dissociées. Ainsi, il serait possible de décomposer la propriété en deux éléments: possession d'une maison, autres biens (et de distinguer des types de maisons et de biens). Il serait possible d'introduire encore d'autres variables supplémentaires, par exemple la nature des relations des parents, leurs formes de loisirs, etc. Comme elles sont certainement liées aux variables

que comprend déjà le modèle, l'influence imputable à celles-ci diminuerait, comme diminuent, du tableau 3 au tableau 3, les effets de la fortune des parents, de leur revenu ou de leur catégorie socio-professionnelle. Cela revient simplement à souligner que ces variables ne sont que des indicateurs d'un ensemble de phénomènes très divers. Par ailleurs, le pourcentage de variance que le modèle explique au total augmenterait probablement de quelques points. Cela n'est pas d'un intérêt considérable. L'augmentation des variables incluses dans une analyse multivariée n'est donc pas un but en soi. L'essentiel est de confronter entre elles les variables qui conviennent le mieux pour trancher un problème donné.

9. Le "niveau social subjectif" est déterminé d'après les réponses suscitées par une question ouverte: "Avez-vous le sentiment que vos parents appartiennent à une classe sociale". Ne répondent pas, inclassables (4.6%); disent "non" (34.8%); rangent leurs parents sous des appellations diverses (petite bourgeoisie, classes moyennes, employés, artisans, commerçants, etc.), renvoyant plus ou moins clairement à des cadres de référence distincts, dans les classes moyennes (26.5%); les rangent, également au moyen de dénominations diverses (prolétariat, travailleurs salariés, etc.) plutôt dans les classes ouvrières ou populaires (17.8%); et enfin (classe privilégiée, haute bourgeoisie, patrons, cadres, etc.) plutôt dans les classes supérieures (16.3%). Interviews réalisés en 1968-1969, auprès des jeunes hommes de la cohorte dont il est question dans l'article. Ces proportions sont très voisines de celles qu'ont obtenues en France Guy Michelat et Michel Simon (Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral). Revue française de Sociologie. Octobre-décembre 1971. p.483-527.
10. Réponse à la question fermée que voici: "Du point de vue du niveau matériel d'existence (confort, ressources, etc.) dans quelle catégorie avez-vous le sentiment (qu'il convient de) ranger vos parents?"...

Nettement au-dessous du Suisse moyen	2.4
Plutôt au-dessous du Suisse moyen	8.0
Tout à fait au niveau du Suisse moyen	50.2
Plutôt un peu au-dessus du Suisse moyen	25.0
Nettement au-dessus du Suisse moyen	6.2
Ne sait pas	2.1
Ne désire pas répondre	2.4
Ne répond pas	3.7
Total	100.0 %

Même enquête.

11. Weber Max. Wirtschaft und Gesellschaft. 869 p. 1922. p.632.

Tableau 4: Fortune des parents et situation à 27-28 ans. Présentation plus détaillée. En %.

	<u>Fortune des parents</u>	I. DESTINATION				SITUATION à 27-28 ans		Total
		Manoeuvres et ouvriers semi-qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Artisans commerçants agriculteurs et moyens	Cadres inférieurs étudiants	Dirigeants intellectuels	
<u>Aucune</u>								
Fils	10	33	21	4	19	12	99	213
Filles (situation de leur mari)	9	37	14	8	21	11	100	188
Filles (situation personnelle)	8	7	64	2	10	8	99	175
<u>Fortune de moins de 100'000 fr.</u>								
Fils	3	29	20	4	24	20	100	320
Filles (situation de leur mari)	5	31	17	6	25	16	100	235
Filles (situation personnelle)	3	3	61	2	17	15	101	101
<u>100'000 à 499'999 fr.</u>								
Fils	3	21	8	15	25	29	101	114
Filles (situation de leur mari)	1	25	12	7	35	20	100	93
Filles (situation personnelle)	1	2	50	1	30	29	100	49
<u>500'000 fr. et plus</u>								
Fils	-	8	11	5	35	41	100	37
Filles (situation de leur mari)	3	3	14	3	29	49	101	35
Filles (situation personnelle)	-	4	47	-	20	29	100	49
<u>Total</u>								
Fils	5	28	18	6	23	20	100	684
Filles (situation de leur mari)	5	30	15	7	26	17	100	551
Filles (situation personnelle)	4	4	59	2	17	14	100	589

Tableau 4 (suite): Fortune des parents et situation à 27-28 ans. Présentation plus détaillée.

			II. Recrutement			Situation à 27-28 ans			Dirigeants intellectuels étudiants			Total			
			Fortune des parents			Ouvriers qualifiés	Employés	Artisans commerçants agriculteurs et moyens	Cadres inférieurs				A	B	C
			Manoeuvres et ouvriers semi-qualifiés	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
			A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	
Aucune	67	57	58	37	42	54	37	32	33	22	41	4*	25	28	17
Fortune de moins de 100'000 fr.	24	37	38	49	44	29	52	49	46	32	41	4*	49	41	44
100'000-499'999 fr.	9	3	4	13	14	8	7	13	15	41	16	1*	18	23	29
500'000 fr. et plus	-	3	-	2	1	8	3	6	7	5	3	-	8	7	10
Total %	100	100	100	101	101	99	99	100	101	100	101	9*	100	99	100
N	33	30	24	191	168	24	121	82	345	41	37	9	158	141	103
													140	93	84
													684	551	589

A = fils

B = filles (situation de leur mari)

C = filles (situation personnelle)

* = nombres absclus

Tableau 5: Degré de dépendance entre le montant des biens de la famille d'origine et quelques-unes de ses caractéristiques sociales et culturelles. En % (1).

I. Catégorie socio-professionnelle du père (en 1965)						
Fortune des parents en 1970	Manœuvres ou ouvriers semi-qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Artisans commerçants agriculteurs	Cadres dirigeants intellectuels	Total % verticaux
Néant	40.1	25.4	20.8	9.6	4.1	100.0
Fortune de moins de 100'000 fr.	20.2	24.8	22.2	19.6	13.2	100.0
100'000-499'999 fr.	0.8	6.1	18.3	52.2	22.6	100.0
500'000 fr. et plus	-	2.6	-	56.4	41.0	100.0
Total	21.6	20.5	19.8	24.5	13.6	100.0 (N = 662)

1) Jeunes hommes interrogés en 1968-1969 seulement.

Tableau 5 (suite)

		II. Revenu du ménage (en 1965)							
<u>Fortune des parents, en 1970</u>		Moins de <u>12'000 fr.</u>	12'000 <u>14'900</u>	15'000 <u>17'900</u>	18'000 <u>23'900</u>	24'000 <u>35'900</u>	36'000 <u>et plus</u>	Totale	% verticaux
Néant	30.9	19.4	14.2	21.3	11.8	2.4		100.0	
Fortune de moins de 100'000 fr.	13.0	12.7	15.5	27.9	21.8	9.1		100.0	47
100'000-499'999 fr.	8.9	5.7	6.5	12.2	29.3	37.4		100.0	17
500'000 fr. et plus	2.4	-	-	2.4	9.5	85.7		100.0	6
Totale	17.0	12.7	12.6	21.7	19.4	16.6		100.0	(N = 706)

		III. Niveau d'instruction du père						
<u>Supérieur (1)</u>		Moyen	Primaire			Totale	% verticaux	
Néant	14.6	14.6	70.8			100.0		
Fortune de moins de 100'000 fr.	26.1	20.7	53.2			100.0	46	
100'000-499'999 fr.	38.3	22.5	39.2			100.0	19	
500'000 fr. et plus	63.4	24.4	12.2			100.0	6	
Totale	27.5	19.5	53.0			100.0	(N = 641)	

1) Diplôme de fin d'études secondaires supérieures ou université.

Tableau 5 (suite)

IV. "Niveau social subjectif" de la famille (1).

<u>Fortune des parents, en 1970</u>	Classes ouvrières ou populaires	Classes moyennes indécis, ne sait pas, ne répond pas, inclassables	Classes supérieures	Total	% verticaux
Néant	29.0	64.3	6.7	100.0	31
Fortune de moins de 100'000 fr.	18.0	67.9	14.1	100.0	46
100'000-499'999 fr.	3.3	71.5	25.2	100.0	17
500'000 fr. et plus	-	44.2	55.8	100.0	6
Total	17.8	65.9	16.3	100.0	100.0 (N = 720)

- 1) Selon réponse à la question: "Avez-vous le sentiment que vos parents appartiennent à une classe sociale". Voir détails note 9.

Tableau 5 (suite)

V. Pratique religieuse (mère)

<u>Fortune des parents, en 1970</u>	<u>Pratiquante (y compris plus ou moins prati- quante)</u>	<u>Pas pratiquante mais attachée à la religion</u>	<u>Pas pratiquante, sans attaché religieuse</u>	<u>T o t a l</u>	<u>% verticaux</u>
Néant (1)	38.7	44.9	16.4	100.0	32
Fortune de moins de 100'000 fr.	48.6	39.9	11.5	100.0	45
100'000-499'999 fr.	60.2	33.9	5.9	100.0	17
500'000 fr. et plus	60.5	18.6	20.9	100.0	6
T o t a l	48.1	39.2	12.7	100.0	100 (N = 707)

1) Y compris, dans cette partie V du tableau et dans la partie VI, un petit nombre de familles pour lesquelles les indications sur la fortune faisaient défaut.

Tableau 5 (Suite)

<u>Fortune des parents, en 1970.</u>	VI. Indication sur les tentatives faites par les parents pour développer la culture de leurs enfants (1)		
<u>Enfant, l'interrogé a été inscrit à des cours de musique en dehors de l'école:</u>			
	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Total</u>
Néant	34.9	65.1	100.0
Fortune de moins 100'000 fr.	41.7	58.3	100.0
100'000-499.999 fr.	51.6	48.4	100.0
500'000 fr. et plus	52.3	47.7	100.0
<u>T o t a l</u>		41.7	58.3
			100.0
			(N = 757)

Fortune des parents,
en 1970.

	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Total</u>	<u>% verticaux</u>
Néant	34.9	65.1	100.0	33
Fortune de moins 100'000 fr.	41.7	58.3	100.0	44
100'000-499.999 fr.	51.6	48.4	100.0	17
500'000 fr. et plus	52.3	47.7	100.0	6
<u>T o t a l</u>		41.7	58.3	100.0
			(N = 757)	

- (1) Selon réponse à la question: "Lorsque vous étiez enfants, avant 15 ans, avez-vous fréquenté un cours de musique (ou reçu des leçons privées de musique) en dehors de l'école?" Cette question a été choisie parce qu'elle paraissait refléter assez bien les efforts faits par les parents pour que leurs enfants acquièrent le plus possible de culture.

Tableaux VI et VII

Les tableaux VI et VII présentent les coefficients de corrélation entre les neuf variables du modèle et les coefficients "path" correspondants. Les variables, considérées ici dans l'ordre chronologique de leur intervention dans le modèle "path", ont été dichotomisées selon les regroupements suivants:

Variable 1. Niveau d'instruction du père*

- a) niveau d'instruction primaire
- b) diplôme secondaire ou supérieur,
ou fréquentation d'une école secondaire

Variable 2. Catégorie socio-professionnelle du père en 1965**

- a) manoeuvres, ouvriers semi-qualifiés et qualifiés
- b) indépendants, employés, cadres inférieurs ou moyens, dirigeants, professions libérales et intellectuelles.

Variable 3. Niveau d'instruction de la mère*

- a) niveau d'instruction primaire
- b) diplôme secondaire ou supérieur, ou
fréquentation d'une école secondaire.

Variable 4. Revenu du ménage des parents en 1965**

- a) jusqu'à 23'999 fr.
- b) 24'000 fr. et plus.

Variable 5. Fortune des parents en 1970**

- a) aucune fortune, ou moins de 100'000 fr. de fortune
- b) 100'000 fr. de fortune et plus.

Variable 6. Niveau de vie des parents, selon leur fils*

- a) au-dessous ou au niveau du Suisse moyen
- b) supérieur.

Variable 7. Niveau social (classe sociale) des parents selon leur fils.(Indécis et inclassable exclus).*

- a) classes ouvrières et moyennes
- b) classes supérieures.

Variable 8. Niveau de formation de la fille ou du fils à 20-21 ans.**

- a) niveau d'instruction primaire, niveau secondaire inférieur, certificat fédéral de capacité.
- b) études secondaires post-obligatoires, de type général, technique ou commercial, avec ou sans diplôme final, études universitaires.

Variable 9. Catégorie socio-professionnelle de la fille (et de son conjoint, le cas échéant) ou du fils en 1970, à 27-28 ans.**

- a) manoeuvres, ouvriers, semiqualifiés et qualifiés, contremaîtres et employés.
- b) indépendants, cadres inférieurs ou moyens, dirigeants, professions libérales et intellectuelles, y compris techniciens, instituteurs, étudiants et cas analogues.

* Selon interviews de 1968-1969

** Selon registres administratifs

Tableau 6: Coefficients de corrélation entre les neuf variables du modèle "path" du tableau VII

	1	2	3	4	5	6	7	8
1. niveau instruction père								
2. cat.-soc. prof. père, 1965	0.342							
3. niveau instruction mère	0.498	0.280						
4. revenu du ménage des parents 1965	0.258	0.364 (0.359)	0.271					
5. fortune des parents en 1970	0.234	0.374 (0.386)	0.228	0.400 (0.428)				
6. niveau de vie des parents selon fils	0.246	0.321	0.250	0.358	0.288			
7. classe sociale des parents selon fils	0.306	0.316	0.337	0.345	0.359	0.392		
8. formation du fils à 20-21 ans	0.246	0.253 (0.385)	0.239	0.288 (0.322)	0.188 (0.343)	0.169	0.224	
9. cat. socio-professionnelle du fils à 27-28 ans	0.253	0.290 (0.214)	0.259	0.269 (0.221)	0.248 (0.221)	0.200	0.216	0.499 (0.536)

Les indications ci-dessus se rapportent aux jeunes hommes de la cohorte et à leur famille. Entre parenthèses, coefficients relatifs aux jeunes femmes.

Par rapport à la catégorie socio-professionnelle du conjoint de celles qui sont mariées, les corrélations sont de 0.219 avec la fortune des parents (de l'épouse), 0.215 avec la catégorie socio-professionnelle du père (de l'épouse), 0.137 avec le revenu des parents (de l'épouse), de 0.379 avec le niveau de formation de l'épouse et de 0.480 avec la catégorie socio-professionnelle de cette dernière.

Tableau 7: Coefficients "path" (1)

Variable dépendante:	Résidu*	Coefficients paths:					
		1	2	3	4	5	6
2. CSP père 1965	0.940	0.342					
3. niveau instruction mère	0.859	0.456	0.124				
4. revenu du ménage des parents 1965	0.912	0.082	0.295	0.148			
5. fortune des parents en 1970	0.879	0.049	0.236	0.063	0.284		
6. niveau de vie des parents selon fils	0.896	0.064	0.154	0.094	0.216	0.108	
7. classe sociale des parents selon fils	0.846	0.082	0.068	0.152	0.107	0.172	0.226
8. formation du fils à 20-21 ans	0.928	0.097	0.109	0.090	0.170	0.012	0.067
9. cat. scocio-profes- sionnelle du fils à 27-28 ans	0.836	0.043	0.093	0.075	0.041	0.083	0.033
						0.000	0.414

1) Du tableau 3 seulement

* Effets non expliqués par les variables du modèle (correspond aux flèches venant de l'extérieur, dans les représentations graphiques usuelles).

